

Crèche « Le Petit Favia » : Lignes directrices du projet d'accueil

Lieu d'activité et siège social : 6 Champ du Favia à 1457 Walhain

Pouvoir organisateur : ASBL Le Petit Favia. Présidente : André Moureau

La crèche « Le Petit Favia » est autorisée, agréée et subventionnée par l'ONE pour l'accueil de 18 enfants de 0 à 3 ans.

Sa dénomination signifie « le Petit Hêtre » en wallon, ce qui symbolise adéquatement l'idée d'éclosion et de développement du petit être en devenir.

FINALITE DU MILIEU D'ACCUEIL

Le Petit Favia a pour mission d'assurer un accueil de qualité, dans un environnement adapté et sécurisé permettant l'épanouissement et le bien-être des enfants confiés.

La crèche est ouverte du lundi au vendredi, de 7h à 18h, pour permettre à un maximum de parents d'exercer leurs activités professionnelles ou sociales tout en étant rassurés sur la qualité de l'accueil de leur enfant.

L'accessibilité

La crèche « Le Petit Favia » est située au cœur du village de Walhain et est aisément accessible à pied, à vélo, en transport en commun ou en voiture (parking à proximité).

La crèche accueille les enfants de tous les milieux sociaux et culturels, qui habitent ou dont les parents travaillent sur le territoire de la Commune de Walhain et des environs.

D'autres priorités sont prises en considération (voir ROI).

Si des demandes d'accueil d'enfants handicapés se manifestent, la crèche de Walhain leur portera une attention toute particulière. En vue d'assurer un encadrement approprié, le soutien par un organisme spécialisé sera sollicité.

Participation financière

La crèche est un milieu d'accueil subventionné par l'ONE. La participation financière des parents est proportionnelle à leurs revenus. De ce fait, elle devrait être accessible à toutes les couches de la population.

Qui va s'occuper de votre enfant ?

Une équipe encadrante composée de 7 accueillantes. (5.5 ETP), une directrice, assistante sociale, une infirmière, un agent d'entretien et une cuisinière.

Que faut-il apporter à la crèche ?

- **Le carnet ONE de l'enfant** (il accompagne toujours l'enfant)
- Un thermomètre
- Un antipyrétique adapté à son âge et à son poids
- Une ou deux tenues de rechange complète
- Un chapeau de soleil ou une casquette
- Du sérum physiologique
- Le doudou et/ou la tétine
- Des photos de maman, papa, des frères et sœurs, de la famille et pourquoi pas des animaux de compagnie afin d'aider votre enfant lors d'un moment de chagrin ou tout simplement lui donner la possibilité de faire découvrir son univers à ses compagnons.

Les premières rencontres...la familiarisation

Les inscriptions se déroulent à domicile, pour ce, deux, trois mois avant l'entrée de votre enfant, nous prendrons rendez-vous lors de la réunion collective du nouveau groupe entrant.

Cette réunion permet une première rencontre avec le personnel encadrant et nous profiterons de ce moment pour vous donner les informations générales concernant le projet pédagogique et le ROI.

Une période de familiarisation de l'enfant avec le milieu d'accueil sera organisée pour permettre tant au milieu d'accueil qu'aux parents et à l'enfant de créer progressivement une relation de confiance et un partenariat entre les différents intervenants.

Concrètement, la familiarisation s'organise en plusieurs rencontres au sein du milieu d'accueil sur une période s'étendant sur trois semaines.

Le milieu d'accueil prend en compte la réalité de la séparation de l'enfant et des parents en respectant le rythme et les émotions de chacun. C'est pourquoi, cette période de familiarisation peut être prolongée en fonction des besoins.

Accompagner le vécu de la séparation : Les arrivées, les retrouvailles et les retours

Les parents accompagnent leur enfant dans la pièce de vie lors des familiarisations ou lors de séparations plus difficiles. Sinon, ils respectent la barrière de sécurité à l'entrée de la pièce de vie afin d'assurer la sécurité physique et le sentiment de sécurité de chacun des enfants.

La fratrie aura l'occasion de prendre contact avec la crèche et son équipe par l'intermédiaire de cette même barrière.

Une attention particulière sera observée aux moments des séparations et des retrouvailles afin de répondre le plus adéquatement possible aux besoins de l'enfant.

A l'arrivée de l'enfant, la puéricultrice veillera à l'accueillir et à accorder du temps au parent afin d'obtenir les informations utiles et nécessaires au bon déroulement de la journée. Elle laissera le temps à l'enfant de dire au revoir à son parent. La puéricultrice sera attentive à mettre des mots bienveillants sur les émotions vécues par l'enfant et s'assurera de la présence de l'objet transitionnel (tétine, doudou...) qui est un lien essentiel entre la maison et le milieu d'accueil.

En cours de journée, le personnel rassurera l'enfant en lui évoquant les personnes absentes, lui montrera une photo de sa famille par le biais d'un petit album demandé aux parents lors de son entrée au sein de la crèche.

Au moment des retrouvailles, l'accueillante veille à respecter ce moment privilégié entre l'enfant et son parent. De plus, elle essayera que les autres enfants respectent ce moment. Après avoir laissé le temps à l'enfant de retrouver son parent, l'accueillante donnera le compte rendu de la journée.

Enfin, la puéricultrice dira au revoir à l'enfant. Ce qui conclura la journée d'accueil à la crèche mais aussi pour instaurer un rituel de départ pour l'enfant.

Ce n'est que lorsqu'elle aura terminé avec cette famille qu'elle sera disponible pour une autre.

Dans un souci d'intimité, nous vous demandons de fermer la porte vitrée derrière vous et le cas échéant d'attendre votre tour, cela vaut également pour l'accueil du matin.

L'accueil du matin et les retrouvailles seront organisés de manière à respecter les activités des enfants déjà présents. Et pour cela, nous sollicitons votre collaboration, notamment, si d'autres enfants vous accompagnent lorsque vous venez à la crèche.

En cas de retour avec une autre personne, il est indispensable d'avertir l'équipe. Par mesure de sécurité mais aussi, pour rassurer l'enfant en l'avertissant de qui viendra le rechercher le soir.

Si vous êtes en retard, prévenez nous afin que nous puissions accompagner l'enfant dans son attente. Ceci restera bien sûr exceptionnel.

Il est important que l'équipe connaisse l'heure approximative du départ de l'enfant de la crèche afin d'en tenir compte pour une éventuelle sieste, repas, activités,...

Le doudou et la tétine

Ils resteront à disposition de l'enfant tout au long de la journée **et ce durant toute la période d'accueil.**

Individualiser au sein du groupe

Tout enfant possède un potentiel différent et attend de son entourage que celui s'adapte à ses particularités.

Le personnel répondra aux besoins de chacun tout en tenant compte des limites de la collectivité tels que les rituels de l'accueil, des soins, des repas ; rituels essentiels dans les repères de l'enfant.

L'observation

Un des rôles des puéricultrices sera d'observer le comportement, la capacité et le rythme de chaque enfant afin d'anticiper et d'organiser au mieux le déroulement de la journée ainsi que l'aménagement des espaces de vie.

La puéricultrice qui connaît bien l'enfant adaptera son mode d'action en fonction des signes de fatigue, de faim... ou encore par rapport aux affinités existantes entre les enfants.

Elle les accompagnera en respectant l'évolution de chacun y compris les enfants porteurs de handicap.

Le carnet de vie

Il assure une continuité entre la maison et le milieu d'accueil .Il vous permettra de suivre l'évolution de votre enfant. **Ce carnet sera rempli par les accueillantes à des moments opportuns.**

Soutenir l'autonomie et le développement de la confiance et soi

« Soutenir l'autonomie, c'est laisser l'enfant faire seul sans agir à sa place, en l'encourageant par la parole et le geste, et en le félicitant. »

Des activités variées sont proposées aux enfants, dans un cadre convivial, en fonction de leurs besoins, de leur âge, de leurs compétences et de leur rythme : jeux d'intérieur ou d'extérieur, promenades, psychomotricité, éveil des cinq sens, lecture...

L'enfant fait des choses par lui-même et ses tentatives sont valorisées dans un cadre de sécurité matérielle et affective. Son autonomie est encouragée par des expériences d'apprentissage que l'équipe veille à nourrir par des jeux et matériels adéquats.

L'enfant vit avec l'équipe éducative une relation basée sur la confiance. Il profite d'une écoute active dans l'expression de ses émotions et de ses besoins individuels.

Soutenir les interactions entre enfants : «La socialisation »

La puéricultrice assure une disponibilité pour tous.

« Le Petit Favia » favorise la rencontre des enfants entre eux quel que soit leur âge et respecte les petits groupements spontanés.

Le personnel est soucieux de verbaliser chaque situation, de mettre des mots sur ce qui se passe ou sur le ressenti de l'enfant.

Il nous semble important de donner des limites stables, claires et posées de manière cohérente en fonction de l'âge ; les règles de vie du milieu d'accueil sont formulées de manière constructive.

L'enfant sera valorisé au maximum dans ses initiatives et dans ses contacts avec les autres.

En cas de conflit entre enfants, le personnel observe la situation, intervient si nécessaire en mettant des mots et en gérant la situation dans le respect de chacun.

L'aménagement de l'espace

La crèche est divisée en deux sections chacune agrémentées de chambres, cuisinette, coin change.

L'aménagement de ces différents espaces est modulable. Il évoluera en fonction de l'appropriation des lieux par les enfants et les adultes d'une part, des projets mis en œuvre d'autre part.

Un espace « jardin » situé à l'arrière du bâtiment permettra aux enfants de jouer le plus possible à l'extérieur dans un environnement agréable constitué de fonds de jardins arborés.

LES JEUX ET LES ACTIVITES

Le jeu est toute l'activité du petit. C'est grâce au jeu que le bébé va découvrir son corps et ses capacités à se mouvoir.

Le bébé est déposé sur le dos, des jouets de différentes formes, matières, couleurs, sont déposés autour de lui afin de l'inviter à une activité variée. Il doit pouvoir les prendre sans aide, ce qui lui permet de jouer de manière autonome et de faire ainsi ses propres expériences.

Il ne fait pas seulement connaissance avec lui-même, mais il s'entraîne aussi à faire attention, à se concentrer et à découvrir son entourage.

Nous laissons une grande place à l'activité autonome et nous accompagnons l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages.

Activités autonomes :

Elles développent l'imaginaire, l'autonomie et permettent à l'enfant de revivre certaines expériences déjà vécues.

Blocs, voitures, poupées, récipients de plusieurs dimensions, déguisements, livres cartonnés etc., Ceux-ci sont laissés dans la section à différents endroits de la pièce, les enfants y ont accès librement.

L'accueillante n'intervient que si l'enfant l'invite ou lui demande son aide. Lors d'une difficulté ou d'un conflit, l'accueillante n'interviendra que si c'est nécessaire et toujours en verbalisant les émotions de l'enfant.

Un coin doux sera accessible à tout moment. Si l'enfant en ressent le besoin, il y retrouvera son doudou ainsi que ses photos de famille.

Activités accompagnées :

En structure, nous organisons des activités telles que enfilage de grosse pâtes ou grosse perles en bois, puzzles, dominos avec des animaux, pâte à sel, peinture sur une grande surface avec des gros tampons en mousse, comptines, module de psychomotricité. Ces activités sont toujours proposées et jamais imposées aux enfants.

L'objectif est de permettre à l'enfant de développer sa psychomotricité, d'aller à la découverte des différentes matières, d'y prendre du plaisir, d'être en interaction.

Ex : Lors d'une activité « pâte à sel », l'important sera que l'enfant prenne du plaisir à toucher et à manipuler la matière, nous ne visons jamais l'objectif d'un objet fini.

Dès que le temps le permet, nous irons en promenade ou au jardin. Pour cela, il est important que l'enfant soit équipé de vêtements adéquats (bonnet, gants, bottes en caoutchouc pour l'hiver et chapeau pour l'été). Nous vous demandons de laisser cet équipement à la crèche.

Ces activités ne sont pas programmées, cela se fait en fonction du groupe et de ses besoins.

Pour les moments de chants, de contes et d'histoires :

Chaque jour, les enfants seront invités à une activité lecture ou chanson. L'accueillante invitera les enfants au coin doux aménagé pour ce type d'activités. Si au cours de l'activité, l'enfant préfère arrêter, il rejoindra la section de jeux autonomes toujours mis à sa disposition.

Une activité d'éveil musical a lieu au sein de la crèche tous les 15 jours.

C'est quoi la liberté de mouvements ?

Les enfants ont la possibilité pendant leurs temps d'éveil de bouger, de s'exercer, de devenir plus habiles de leurs mouvements.

L'enfant apprendra par le biais de ses propres expériences à passer d'une position à une autre, à se tourner sur le côté, sur le ventre et du ventre sur le dos, à rouler en positionnant bien les bras et mains, à ramper, se mettre assis et debout, à marcher, à se déplacer sur plusieurs niveaux. Nous ne proposerons pas à l'enfant des mouvements qu'il n'a pas encore initiés lui-même, nous n'utiliserons pas de matériel qui le bloquerait dans une position assise alors qu'il est encore incapable de passer de la position couchée à la position assise par lui-même.

L'adulte accompagne l'enfant et verbalise ses gestes en l'encourageant dans ses nouvelles expériences. L'accueillante lui apportera de l'aide s'il se retrouve en situation difficile.

Il sera aussi aidé dans ses apprentissages s'il porte des vêtements dans lesquels il pourra bouger sans difficulté.

Les enfants vivent dans le groupe pieds nus.

Ces activités libres aideront l'enfant à développer son autonomie et à acquérir confiance en lui. De plus, elles lui permettront d'avoir les réflexes utiles en cas de chute car l'enfant aura pu faire ses propres expériences motrices.

L'alimentation et la préparation des repas

Des repas équilibrés et variés élaborés par la cuisinière en collaboration avec la responsable seront proposés à l'enfant en fonction de son évolution et/ou de son régime alimentaire.

La préparation des repas est entièrement prise en charge par la crèche. Nous ne pouvons accepter aucune denrée alimentaire provenant de l'extérieur. C'est pourquoi nous vous demandons de ne rien amener au sein de la crèche. (plat préparé, biscuit, tartine, biberon, gâteau d'anniversaire...).

Pour les enfants présentant des intolérances justifiées par certificat médical des aliments sous emballage d'origine sont acceptés.

Le déjeuner

Afin de permettre aux familles de vivre le premier repas de la journée à la maison, le petit déjeuner n'est pas servi à la crèche, il se prendra à la maison.

Il est interdit d'apporter ou de finir, le petit déjeuner commencé à la maison, au sein de la crèche.

Le dîner

Il est donné vers 11h00. Les menus sont variés, équilibrés et tiennent compte des besoins de l'enfant.

Les menus sont affichés dans le hall.

Le goûter

Il est donné vers 15h00 et est considéré comme un vrai repas. Il est constitué d'un fruit, d'un produit laitier (à partir de 15 mois) et d'un féculent comme une tartine, biscotte, des céréales ...

Pour les bébés, des panades sont préparées avec des fruits frais.

L'eau

Elle est à la disposition des enfants toute la journée et en période de fortes chaleurs nous les incitons à boire régulièrement.

Le biberon

Le biberon se donne à la demande de l'enfant. Il est préparé avec du lait en poudre ou avec du lait maternel. Le lait sera fourni dans son emballage d'origine.

Il est donné individuellement et dans les bras de la puéricultrice.

L'allaitement

La reprise du travail est trop souvent associée à l'arrêt de l'allaitement.

Nous pouvons vous aider à poursuivre cette alimentation en conservant selon diverses précautions votre lait et le donner à votre enfant au cours de la journée.

L'alimentation solide

La diversification est une étape importante chez enfant il va découvrir de nouvelles sensations, de nouvelles odeurs, de nouveaux goûts, de nouvelles textures. Il va également découvrir une nouvelle approche de l'alimentation, il va manger avec une petite cuillère, dans une autre position....

Nous insistons sur le fait que les premiers repas se prennent à la maison afin que les parents puissent partager ces moments de découvertes avec leur enfant.

Ensuite, ils nous communiquent les informations nécessaires afin que nous poursuivions ce qui a été entamé à la maison.

S'il y a une suspicion d'allergie ou d'intolérance à certains aliments ?

Dans un premier temps, la famille nous fait part de ses suspicions, nous suspendons cet aliment et demandons aux parents de consulter et de nous fournir un certificat médical attestant es intolérances/allergies de l'enfant.

En cas de régimes alimentaires spécifiques (qu'il soit lié à une intolérance ou à des convictions philosophiques), nous fournissons les denrées de régime liées à la base des préparations. Par contre, nous vous demanderons de nous apporter le lait, cracottes, pain emballé,... Pour toute autre demande concernant l'alimentation de l'enfant nous restons à disposition des familles.

Nous préparons de repas de collectivité, il ne nous est pas possible sauf allergie ou intolérance d'adapter les menus de façon individuelle.

En pratique pour tous les repas :

Nous veillons à ce que les moments de repas soient des moments de partage, de plaisir et de découvertes pour les enfants.

Dès qu'ils ont acquis les compétences, avant de passer à table, nous invitons l'enfant à se laver les mains ensuite, il est installé confortablement et le matériel adapté à ses besoins.

Le bébé reçoit le repas dans les bras ou dans les relax de manière individuelle afin de proposer un moment privilégié. Quand il tient assis seul et qu'il en a les capacités psychomotrices, nous l'installons dans la chaise haute ou à la petite table.

Par la suite, l'enfant passera à la table « des moyens». Il lui sera proposé de prendre ses repas à table dès qu'il pourra s'asseoir et se relever seul de sa chaise. Il faudra aussi qu'il se sente à l'aise avec le fait de prendre un repas de manière plus collective.

Une accueillante accompagne les enfants durant tout le repas. Elle les observe et propose son aide si nécessaire, elle cite les aliments qui composent l'assiette et veille au bon déroulement du repas.

Pour les plus grands, ils partagent un repas à deux ou trois maximum afin de leur permettre de prendre le repas dans le calme et de partager un moment de convivialité avec les compagnons de table. **Entre 18 et 20 mois en fonction des enfants, ils prennent le repas ensemble avec leur puéricultrice de référence.**

Afin de développer l'autonomie de l'enfant, nous lui proposerons de se servir seul, de manger avec une petite fourchette et de boire dans un verre. **Un tour de rôle est instauré pour la distribution des bavoirs.**

Nous les invitons à goûter les divers aliments proposés et à se resservir ou pas.

Si l'alimentation demande des précautions en matière de préparation, de conditionnement, conservation, il permet aussi l'introduction de mesures d'hygiène et d'éducation à la santé de l'enfant telles que le lavage des mains et brossage des dents.

Les soins

L'enfant reçoit les soins appropriés à sa santé et à son hygiène chaque fois que cela est nécessaire et de manière individuelle.

Pendant ces moments de relations privilégiées entre l'adulte et l'enfant, il est important que l'accueillante veille à verbaliser les actes qu'elle pose et qu'elle invite l'enfant à participer afin de favoriser son autonomie.

Chez les plus grands, un escalier leur permet de monter sur le plan change eux-même sous étroite surveillance.

L'accueillante veillera à respecter les mesures d'hygiène nécessaires et imposées par la collectivité. Elle se lavera les mains après chaque soin apporté à l'enfant (Change, mouchage...)

La santé et la consultation ONE : Voir ROI

L'enfant malade

Lorsqu'il est malade, il nous est impossible de l'accueillir et ce même s'il ne représente pas un « risque » pour la collectivité.

En effet, un enfant malade demande du repos et beaucoup de calme, ce que nous ne pourrons pas lui garantir.

Lorsqu'un enfant est malade en cours d'accueil et que les accueillantes rappellent la famille, nous vous demandons de venir le rechercher au plus tôt et de consulter un médecin.

Face à ces situations, il est opportun de disposer d'un « plan B » si vous ne savez pas vous rendre disponible.

Lorsqu'un enfant revient d'un congé de maladie, un certificat médical qui atteste que l'enfant peut à nouveau être accueilli en collectivité doit être remis à l'accueillante. Sans ce document, nous ne pourrons assurer l'accueil de l'enfant.

S'il doit recevoir un médicament ?

Les médicaments (allopathie ou homéopathie) peuvent être administrés pour autant qu'ils soient accompagnés d'une prescription précise, datée et signée par le médecin. La durée du traitement doit être stipulée sur le certificat.

Nous n'administrons pas d'aérosols au sein de la structure.

Le sommeil et le repos

Nous essayons au maximum de respecter le rythme de l'enfant. Grâce aux informations que vous nous aurez transmises et à nos observations, nous proposerons une sieste à votre enfant dès qu'il exprimera des signes de fatigue.

Il retrouvera toujours le même lit et sera couché sur le dos. L'enfant aura alors la possibilité de dormir ou de simplement se reposer. S'il ne veut pas rester coucher, nous irons le rechercher et nous lui proposerons une sieste à un moment ultérieur.

En général, pour les plus grands, une sieste collective est proposée après le repas de midi. Une accueillante reste auprès d'eux lors de l'endormissement et pour une majeure partie de la sieste.

*Le temps de sommeil ne sera pas limité afin de permettre à l'enfant une récupération optimale et de respecter son besoin de repos. **Le retour sera le seul moment où le réveil de l'enfant sera possible.***

Passage de section

Passage en groupe et avec la puéricultrice de référence afin de garantir un repère et une cohérence au sein du milieu d'accueil.

Lors du passage d'une section à l'autre, la puéricultrice de référence de l'enfant le préparera à cette transition en prenant le temps de lui expliquer, de lui montrer sa future section toujours en vue d'une sécurité de l'enfant face à un changement.

Le contrôle sphinctérien

Lorsque l'enfant montre de l'intérêt pour le pot et qu'il a acquis des compétences, l'équipe fait part de ses observations aux familles, les parents essayent chez eux. Ensuite, nous prenons le relais. Nous demandons alors aux parents de nous amener des tenues de rechange en suffisance afin de pouvoir changer l'enfant si nécessaire.

Si les premières expériences sont infructueuses, nous reportons les essais à plus tard afin de ne pas mettre l'enfant en situation d'échec.

Aménager la fin du séjour

Le passage vers l'école est une étape pour tous (enfants, parents, personnel..)

Si le départ est bien préparé, il sera vécu de manière positive et sereine et sera considéré comme un aboutissement.

Les puéricultrices aborderont le sujet quelques semaines auparavant **au moyen de livres, en parlant des enfants déjà partis, en demandant d'apporter le cartable , en organisant pourquoi pas un partenariat avec les écoles avoisinantes. Une petite fête leur sera dédiée.**

Des parents partenaires

Importance de prendre connaissance et d'adhérer au projet

Les parents sont partenaires à part entière dans l'accueil de leur enfant. Ils sont associés aux moments de transitions entre le milieu d'accueil et le milieu familial, lors des séparations en début de journée et des retrouvailles en fin de journée.

Des moments sont pris chaque jour pour que l'information centrée sur l'enfant circule entre les parents et les professionnels et permette à chaque partie d'assumer son rôle. Comme il est dit plus haut, il est important qu'une continuité existe entre les parents et l'équipe éducative dans un climat

de tolérance. Une véritable collaboration nécessite donc le respect mutuel des particularités et des limites de tous les partenaires dans un cadre de respect de la vie privée et du secret professionnel.

Le personnel encadrant

La direction et l'infirmière de la crèche « Le Petit Favia » exercent un rôle dans la dynamique insufflée, dans le soutien apporté à toute l'équipe, dans la qualité de la rencontre avec les familles... bref, la mise en place du projet éducatif.

Les puéricultrices sont également des personnes clefs du projet. Elles font un travail quotidien primordial avec les jeunes enfants et développent une relation de confiance avec les parents dans le respect des règles déontologiques et du secret professionnel. Elles respectent toutes les mêmes pratiques professionnelles émanant du projet pédagogique.

Puéricultrices de référence...

Chaque enfant aura une puéricultrice de référence.

La puéricultrice sera présentée à l'enfant et aux parents dès la première rencontre ou lors de l'inscription.

Chaque puéricultrice a la responsabilité d'un petit nombre d'enfants dont elle veille à s'occuper.

Elle sera le point de repère pour l'enfant surtout aux moments clés de l'accueil (accueil, repas, repos, change, activités). Elle sera également le point de référence pour les parents.

Celle-ci aura une relation privilégiée, non exclusive qui assurera la sécurité affective de votre enfant au sein du milieu d'accueil.

Lorsque la puéricultrice pour des raisons diverses est absente, le relais sera bien sûr assuré par ses collègues que votre enfant sera habitué à côtoyer quotidiennement.

La puéricultrice accompagnera l'enfant tout au long de son séjour afin d'assurer le meilleur suivi possible.

L'équipe.

La crèche est un lieu pour accueillir l'enfant et ses parents dans les meilleures conditions.

Ainsi, nous serons soucieux d'aménager un cadre de travail sécurisant, respectueux et motivant.

Des réunions régulières sont prévues le soir et seront un élément important dans la réflexion sur bien-être et le développement de l'enfant.

Celles-ci permettront d'échanger, de mettre en place des solutions face à diverses situations rencontrées lors des observations du personnel (d'organisation, d'aménagement d'espace, une façon d'intervenir...)

Des formations obligatoires seront organisées ayant trait à différents sujets afin d'actualiser ses connaissances et d'approfondir ses pratiques.

Un partage des acquis s'inscrira dans le cadre de réunions d'équipe.

Des observations et **entretiens de fonctionnement** du personnel seront mises en place toujours dans un but d'évolution constructive.

Etre professionnel en crèche, c'est centrer son projet sur le bien-être et le rythme des enfants.

Il est important d'instaurer une méthode de travail commune afin de garantir une sécurité pour tous.

Le personnel est lié au respect du secret professionnel et de la vie privée des familles.

Chaque membre de l'équipe est responsabilisé à part entière.

Les puéricultrices sont conscientes d'outils de travail importants tels que :

- l'observation : porter un regard attentif sur l'enfant et ses attitudes permettra de suivre son évolution, de bien le connaître, de décoder ses demandes, de prévenir en cas de difficultés.
- L'écoute : l'enfant a besoin d'être entendu et reconnu.
- La verbalisation : contribue à l'instauration de la relation de confiance tout autant que l'écoute ou le regard de l'adulte. En mettant des mots sur les émotions ressenties et exprimées par l'enfant avec son corps, l'adulte lui signifie qu'il le comprend. Les paroles qui servent à accompagner nos faits et gestes apaisent et sécurisent l'enfant.
- Les réunions d'équipe
- Le cahier de communication

- Réseau local

Le milieu d'accueil gagne à s'inscrire dans un réseau d'actions locales pour l'enfance afin d'établir des liens avec les institutions éducatives, culturelles de la région.

Une collaboration avec les milieux d'accueil environnant permettra une perpétuelle remise en question du personnel à l'occasion d'échanges à propos des pratiques professionnelles.

Bien sûr, tout projet mis en place fera l'objet d'une étude approfondie et d'une concertation des différents acteurs.